Qualité Plaisir Équilibre

BEN MANGER Ormanie



MENUS NORMANDS ÉQUILIBRÉS

DECOUNEAUTES!



Valoriser les produits normands au sein d'une alimentation équilibrée, saine et variée

8

Développer ensemble une restauration collective de qualité, moderne et créative, préservant notre patrimoine culinaire régional.



Vous êtes chef de cuisine de primaire, collège, lycée ou MFR?

Venez participer à notre action en 6 étapes :



CHALLENGE **MENUS** NORMANDS **ÉQUILIBRÉS**

Créez un menu équilibré complet, destiné aux jeunes:

- en utilisant des produits issus de l'agriculture normande
- avec un prix de menu < 2,40 €
- réalisable en restauration scolaire

Retour des dossiers de participation au plus tard le lundi 2 mars 2020.

NOUVEAUTÉS!

- Thématique : un panier garni normand.
- Valoriser vos fournisseurs locaux en les citant dans votre menu.



Tentez votre chance pour participer à la finale le mercredi 29 avril ou le mercredi 6 mai 2020.

JOURNÉE D'ÉCHANGES ET **REMISE DES PRIX**

Rencontrez vos collègues, profitez des ateliers culinaires, des rencontres et visites le mercredi 1er juillet 2020.

ÊTF DU **BIEN MANGER** EN NORMANDIE Faites découvrir à vos élèves votre menu normand équilibré en le mettant en œuvre dans votre établissement, en même temps que tous vos collègues normands. Du 14 au 18 septembre 2020.



FACULTATIF

Proposez à vos élèves de partager vos fourneaux le temps d'un cours de cuisine au sein de votre établissement.



POUR LES LAURÉATS

Rejoignez nous sur le Piano des chefs du Salon de l'Agriculture 2021 pour mettre en œuvre l'un de vos plats.

A la Chambre dossier de participation ou sur le site :

Normandie. Chambre s'agriculture de mande ou sur le site :

Normandie. Chambres de site :

Normandie ou sur le sit

COMMENT PART/CIPER?

Bien lire le règlement et envoyer votre dossier de participation à :

Chambre régionale d'agricultre de Normandie Challenge "Bien manger en Normandie" Agropôle Normandie 6 Rue des Roquemonts - CS 45346 - 14053 CAEN cedex 4

ou par e-mail: sylvie.dreux@normandie.chambagri.fr

avant le lundi 2 mars 2020

















